



## Procès-verbal

### Conseil Municipal du 19 Septembre 2022

Nombre de Conseillers : 14

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, le 19 septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAVENES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame le Maire.

Date de la convocation : 13 septembre 2022

**Présents** : Mmes CARUCHET Virginie, COULON Marie-Christine, PEZET Aïcha, SAUZEAU Christelle, SOULIE Aimée, TREIL Christine et Mrs BRAS José, CHALAGUIER Julien, GOUT Stéphane, MISSUD Denis, PELLAUSY Bernard et VAN DE VONDELE Laurent.

**Absents excusés** : Mme BEFRE Michelle et Mr MAMPRIN Thierry.

Madame BEFRE Michelle a donné procuration à Madame SOULIE Aimée ;

Madame TREIL Christine est nommée secrétaire de séance

Approbation des comptes rendus des derniers conseils municipaux :

- Séance du 15 juin 2022
- Séance du 01 août 2022
- Séance du 23 août 2022

### Point à l'ordre du jour faisant l'objet de délibérations

#### RPQS 2021 (rapport sur le prix et la qualité du service)

Mme le Maire nous a fait lecture des principaux éléments de ce rapport de 21 pages accessible à l'ensemble des habitants de la commune.

**VOTE** : A l'unanimité



#### **+ Publicité des actes**

Il s'agit de définir sur quel(s) support(s) sont diffusés les actes (arrêtés ; décisions ; délibérations).

Proposition : format papier par affichage sur panneau devant la mairie.

**VOTE : A l'unanimité (2 abstentions)**

#### **+ Passage comptabilité « M57 »**

Il s'agit d'une évolution de la nomenclature comptable (actuellement M14), obligatoire à partir de 2024.

A la demande de la trésorerie, il convient de passer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**VOTE : A l'unanimité**

#### **+ Dissolution du Syndicat d'assainissement des terres Verdun/Aucamville/Savenès : répartition de l'actif et du passif entre les collectivités membres**

Après dissolution du syndicat, il apparaît un solde positif de 1700.48 € à répartir sur les 3 communes en fonction de leur superficie

La part revenant à Savenès est de 665.24 €

**VOTE : A l'unanimité**

#### **+ Décision modificative du Budget Communal**

Des crédits ont été inscrits au chapitre 041 dans le but d'intégrer des frais d'études avant le passage à la nomenclature M57.

Les crédits n'étant pas suffisants au chapitre 041 « Opérations patrimoniales », il convient de les réajuster.

**VOTE : A l'unanimité**



## Informations diverses

### Plusieurs dates à retenir :

**27/09** : Réunion « maison partagée » + cabinet médical en présence des médecins et de la mutualité.

**28/09** : Réunion à la communauté de communes sur les enjeux climatiques : Laurent et Stéphane

**01/10** : Congrès des élus : Marie Christine, Aimée et Virginie

**14/10** : Cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants en présence des associations et des membres du conseil municipal, 18h30 à la salle des Fêtes. Corinne va préparer un carton d'invitation.

Un guide rédigé par les élus et un livre sur l'histoire de Savenès leur seront offerts ce même jour.

Point sur le projet « maison partagée » : Ce projet se fera sans l'association « Ages sans frontières » détenteur du label « maison partagée », ce sera la Mutualité qui va nous accompagner et qui prendra en charge la gestion de la maison.

Il conviendra de trouver une autre appellation que « maison partagée »

Escalier de secours à l'école : Le devis reçu ce jour d'un montant de 6 805 € HT est accepté.

Ecole : 2 arrêts de travail depuis la rentrée, dont un encore d'actualité.

Atelier municipal : A la suite d'une récente réunion, il nous a été dit que les travaux commenceront début d'année 2023.

Station d'épuration : l'étude n'est pas encore terminée, mais plusieurs dysfonctionnements à corriger ont été relevés :

- Dégrilleur trop petit, sa surface devrait être au moins 4 fois supérieure ;
- La fosse de décantation est rectangulaire, elle devrait être cylindrique. Il devrait être possible d'apporter une correction sans refaire celle-ci, ce qui serait beaucoup trop onéreux ;
- Les dégrilleurs cylindriques doivent être changés.

Par ailleurs, l'étude du réseau dans le village n'a pas souligné d'anomalies.



Allées du cimetière : Monsieur PELLAUSY propose d'enlever le gravier et d'enherber les allées, qui seraient tondues et non plus désherbées.

Démission : José Bras nous informe de sa démission du conseil municipal pour raisons personnelles.

C'est avec regret que nous avons pris acte de sa décision.

*Fin de séance*

Secrétaire de séance,

TREIL Christine

Présidente de séance,

COULON Marie-Christine